



Le 25/03/2015 05:00 par Mireille Comparon
 Une cinquantaine d'élèves de l'école primaire de Montreux-Vieux sont allés récemment à la découverte de la forêt et des métiers de ceux qui l'exploitent.

Les écoliers participent à la Journée internationale des forêts

MONTREUX-VIEUX

12:56 AVIATION Deux personnes en permanence dans les cockpits Air France-KLM

12:42 FOOTBALL Racing : Lienard et Sikimic aptes pour Avranches

11:47 PAS-DE-CALAIS Exaspéré de ne plus être chauffé, il tire sur le dépanneur

11:41 GENDARMERIE Hésingue : contrôlé à 159 km/h au volant de sa BMW Série 7

10:54 HAUTS-DE-SEINE Un homme grièvement blessé par balles devant sa famille à Montrouge

10:13 LOI SANTE L'Assemblée nationale crée un nouveau délit d'incitation à l'anorexie

10:00 A NOS ABONNES ET LECTEURS Editions du Journal regroupées

09:50 BAS-RHIN Frédéric Bierry élu président du conseil départemental

SCHIRMECK Quinze ans après la tempête Lothar

La faune ou la flore ?

Dans la vallée de la Bruche, les stigmates de la tempête Lothar sont toujours là. Quinze ans après, la forêt se remet lentement de ce cataclysme. Avec l'aide des hommes.

La vallée a subi la tempête mais elle a été relativement épargnée : « A Poutay, explique Pierre Granddam, maire de Plaine, président de la comcom et président des communes forestières d'Alsace, c'est quand même 57 000 mètres cubes de bois de qualité de Plaine et des communes alentours qui ont été stockés au lendemain de la tempête... 6 années d'exploitation forestière par terre... le bois n'a pas été vendu à perte, mais bien en dessous de sa valeur intrinsèque ».

« Toutes les essences ont été touchées dit Thierry Siefert, aire de Ranrupt et exploitant forestier. Après les travaux de dégagement des chemins d'accès et des parcelles, il a fallu sortir les bois abîmés, cintrés, aux fibres cassées, ce qui a entraîné une chute des cours du bois tellement il y en avait ». Malgré l'effondrement des cours, dans les forêts privées, la vente rapide des bois a permis d'investir au niveau forestier pour nettoyer et surtout replanter.

Comment après un tel désastre la forêt a pu « renaître » ?

La régénération naturelle a été privilégiée car elle repose sur le cycle naturel de renouvellement des peuplements en place. Sur certaines parcelles ravagées où la coupe rase n'a pu être évitée, sur d'autres moins bien orientées, à cause d'un sol trop pauvre ou trop ensoleillé, la régénération natu-

relle peu suffisante voire inexistante, a nécessité la plantation de feuillus et de résineux : (chênes, hêtres, douglas, épicéas, pins et aux endroits très ensoleillés, du plus résistante aux maladies et aux phénomènes climatiques. Pour Jacques Schmittbuhl, président de l'Association forestière de la Vallée de la Bruche « Avec le réchauffement climatique, les tempêtes seront plus fréquentes et plus intenses il faut donc privilégier les arbres à racines plongeantes qui sont plus résistants aux vents violents. En pratiquant l'éclaircie dans les parcelles on permet, entre autres, un enrichissement fort. Il faut environ 30 ans pour qu'un résineux devienne exploitable et au moins 40 ans pour un feuillu ».

Sur la vallée de la Bruche, on compte 6 500 propriétaires pour 5 600 ha.

« Les forestiers ne sont pas propriétaires de la nature, ils sont à son service, il faut l'accompagner, la surveiller, l'entretenir, ajoute Jacques Schmittbuhl. Lorsqu'un propriétaire donne de son temps, de son expérience à la nature, celle-ci sait se montrer



Pince antichevreaux sur un jeune sapin (au-dessous du Hantz) PHOTO DNA



Jeune plantation de hêtres (entre Poutay et Driespach) PHOTO DNA

généreuse en retour. »

A l'heure actuelle, beaucoup de propriétaires se désintéressent de leurs parcelles, trop petites, dévastées et inexploitable. Seulement 1 propriétaire sur 4 a planté est catastrophique. Sur la vallée de la Bruche, on compte 6 500 propriétaires pour 5 600 ha. Pour Thierry Siefert le résultat est décevant, l'exploitation anarchique, voire inexistante (coupe à blanc non replantée) a fait autant de dégâts que la tempête et est responsable du déséquilibre entre la faune et la flore.

Les chevreaux sont friands des jeunes pousses de sapins et de hêtres

Les propriétaires qui font un suivi régulier de leur forêt permettent à celle-ci de croître dans de bonnes conditions.

Quinze ans après la forêt reprend ses droits mais sous une surveillance régulière des professionnels de la forêt. Que ce soit dans les forêts privées, communales ou domaniales, le constat est le même : la régénération naturelle fonctionne, mais la croissance se fait plus ou moins selon la densité du gibier (ainsi que dans les plantations). Les chevreaux sont friands des jeunes pousses de sapins et de hêtres et leur population augmentant, les dégâts qu'ils provoquent sont considérables.

Didier Epp, technicien ONF à Schirmeck donne un exemple précis : « dans les parties hautes de la vallée (à partir de 600/700 m) il y avait 80 % de sapins (essence première). Après la tempête, les jeunes pousses ont été mangées par les che-



Les traces de la tempête sont toujours visibles sur certaines parcelles où l'homme n'est pas intervenu comme ici au-dessus de Champenay. PHOTO DNA

vreuils et ce sont les épicéas qui ont pris le dessus. A ce jour, c'est seulement 5 % des jeunes sapins qui se développent. Le problème, continue Didier Epp, c'est que l'épicéa ne résiste pas à l'écorçage des cerfs, qu'il est plus sensible aux maladies et aux caprices météorologiques.

Pour lutter contre le dégât du gibier, qui a long terme peut devenir catastrophique, plusieurs méthodes sont mises en place dont l'engrillagement, efficace mais très coûteux. Pierre Granddam et Didier Epp expliquent qu'on ne peut pas tout clôturer, ce qui provoque un déséquilibre entre les parcelles protégées et celles où le gibier se concentre. La régénération est plus dense dans les parcelles fermées, les arbres se développent plus rapidement.

Dans les parcelles ouvertes on met en place plusieurs systèmes de protection contre le chevreuil : des pines antichevreuil posées à l'extrémité du bourgeon terminal du jeune sapin, des arbres de fer, des tubex en plastique ou biodégradables qui entourent les jeunes plants et les jeunes troncs ou des répulsifs (pas dangereux pour les animaux et coléoptères).

16 000 HECTARES

Le 26 décembre 1999 a laissé un bien mauvais souvenir aux massifs forestiers de France, d'Allemagne, de Suisse et de Danemark. Venue de l'ouest avec un front de 150 km de large, des vents soufflants à près de 260 km/h (150 km/h en Alsace), la tempête Lothar aidée de la tempête Martin du lendemain a touché 14 % de la surface forestière française : 485 000 ha détruits à plus de 50 %. En Alsace, ce sont 16 000 ha qui ont été touchés (14 700 ha de forêts publiques et 1 300 ha de forêts privées) et 6,5 millions de mètres cubes mis à terre (source FIBOIS Alsace)

Une meilleure gestion de la chasse

Les forestiers parcourent les parcelles, nettoient les pines antichevreaux au fur et à mesure de la croissance du jeune sapin. « C'est la surabondance de nourriture qui fait que les animaux sont en pleine santé. Les hivers sont plus doux. La mortalité est moindre. Une laie peut aller jusqu'à 3 portées dans l'année », dit Thierry Siefert, il faudrait une meilleure gestion de la chasse, qu'un plan soit mis en place entre les communes, les chasseurs et les forestiers... »

Thierry Siefert souligne : « La forêt filtre 25 % du carbone émis par notre mode de vie, elle filtre

l'eau et a une valeur sociale pour le public qui l'utilise. L'important c'est de respecter son aspect économique, social et environnemental. Si on ne voit que l'économique, c'est une vision à court terme qui ne satisfera personne du professionnel au simple promeneur ».

Après ce genre de catastrophe, c'est une remise en question totale, une nouvelle approche du travail qui s'impose pour permettre aux générations futures de jouir de ce patrimoine vital qu'est la forêt. La conservation de l'image traditionnelle de nos forêts vieilles passe par l'intervention humaine et ne permet pas l'abandon. ■

O.L.



Vestiges de sapins au milieu de jeunes épicéas PHOTO DNA

Le Retour MAISON ROUGE Depuis 1975

Habilleur

NOUVELLE COLLECTION • NOUVEAUTÉS

PAQUES • EMBLEMES • NOCES D'OR • COMMUNIONS

MARIAGE • CÉRÉMONIE

CHRISTINE LAURE • FRED SABATIER
LAURA LEBEK • SOMMERMANN
RABE • S. OUVIER
CARL GROSS
CAMEL • MONTE CARLO
ETERNA • JEAN CHATEL
PIERRE CARDIN • BUGATTI
MEN'S • MEYER
LEE COOPER • BRÜHL...
RAYON SPECIAL GRANDES TAILLES

Châques Carreaux

Grand Prixing gratuit

15, rue Westrich - ZI Nord (à côté P. Carot) • SÉLÉSTRIT • 03 88 92 02 27

des charges du Bas-Rhin, et les élus ont pleinement un rôle à jouer.

Bérenghère de Butler



Elus, forestiers et chasseurs ont participé à cette réunion.

Forestiers d'Alsace

Un nouveau site internet

une dizaine d'associations forestières locales, et grâce aussi à un réseau de forêts-écoles, vitrines du savoir-faire de la sylviculture alsacienne. Un nouveau site internet va appuyer cette diffusion : www.forestiersdalsace.fr. Les Forestiers d'Alsace participeront à la Semaine internationale de la forêt, qui aura lieu du 21 au 28 mars prochain.

encore de mobiliser les propriétaires, les bois et les travaux sylvicoles pour construire de belles forêts à trans-services 68, dans le but de mutualiser les compétences et les idées de ces deux groupements de développe-ment forestier reconnus en Alsace. La nouvelle entité affiche près de 1 500 adhérents pour 10 400 hectares de forêts privées. Elle ambitionne mieux

■ L'association régionale est née de la fusion de Bois et Forêts 67 et de Forêts Services 68, dans le but de mutualiser les compétences et les idées de ces deux groupements de développe-ment forestier reconnus en Alsace. La nouvelle entité affiche près de 1 500 adhérents pour 10 400 hectares de forêts privées. Elle ambitionne mieux

sembler dans le dialogue vers le même objectif : celui d'un retour à l'équilibre forêt-gibier.

« Vous êtes aussi des gestionnaires permanents du patrimoine forestier », souligne Mona Garandel, chargée de mission pour les Communes forestières (Cofor) Alsace. Dans l'élaboration annuelle des plans d'act négatif sur la biodiversité et la zone forêt-bois, indique Marc Bacher, responsable de la chasse à l'Office national des forêts d'Alsace. Pour les forestiers, l'état d'équilibre est atteint

Adapter les prélèvements au niveau de pression sur la forêt

gestion conservatrice des effectifs a conduit à une augmentation des populations de cervidés occasionnant différents types de dégât : abrutissement (consommation de pousses, des bourgeons), écorçage (consommation de l'écorce des arbres), frots... noter que le sapin et le chêne sont les espèces les plus sensibles à l'abrutissement. Ce sont aussi les espèces les plus résistantes au réchauffement climatique. « La dégradation de la biodiversité forestière peut donc compromettre son adaptation à des changements climatiques, à des accidents sanitaires », regrette Pascal Anceel. L'écorçage, qui diminue le volume de bois commercialisable et dégrade sa valorisation. En-semble, comme les fructifications des arbres forestiers sont consommées trop rapidement, amment par les sangliers, il n'y a plus assez de re-semis naturels, ce qui compromet l'égénération dans les sous-bois.

déséquilibre forêt-gibier est atteint lorsque la consommation des cervidés sur les zones forestières atteint une intensité telle qu'elle compromet la régénération de la forêt, soit que leur population devienne trop importante, soit que leur habitat ne soit plus adapté à leur gestion. « Le retour à une situation d'équilibre sera d'abord par la gestion des populations grâce aux prélèvements par la chasse, par la pratique d'une sylviculture adaptée aux besoins du gibier, afin d'améliorer la capacité d'accueil du milieu », poursuit la spécialiste. Enfin, pour que les prélèvements de chasse permettent de contrôler efficacement les populations de gibier, il s'agit de contrôler les effectifs prélevés et d'adapter le niveau des prélèvements en suivant des indicateurs de changement écologique sensibles et réactifs, c'est le principe de la gestion adaptative ».

réalisée tous les 9 ans : « Vous êtes aussi des gestionnaires permanents du patrimoine forestier », souligne Mona Garandel, chargée de mission pour les Communes forestières (Cofor) Alsace. Dans l'élaboration annuelle des plans d'act négatif sur la biodiversité et la zone forêt-bois, indique Marc Bacher, responsable de la chasse à l'Office national des forêts d'Alsace. Pour les forestiers, l'état d'équilibre est atteint

Conférence

L'Ordre des architectes Alsace, le centre de ressources Energivie.pro et FIBOIS Alsace proposent dans le cadre des « Vendredis de l'Info » un atelier technique « Le choix et les apports des isolants biosourcés » :

- 6 février à 16 h 00 à Strasbourg
- 12 février à 18 h 00 à Mulhouse.

Manifestation gratuite / Inscription obligatoire : www.fibois-alsace.com ou 03 88 19 17 19.

CONTACTS/ HORAIRES

La Chambre d'agriculture vous accueille du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Site de Schiltigheim :

tél. 03 88 19 17 17

Site de Sainte Croix en Plaine :

tél. 03 89 20 97 00

mail : direction@alsace.chambagri.fr

Antennes décentralisées

(permanences) :

• Adar des 2 Pays

tél. 03 88 70 72 33

• Adar de l'Alsace du Nord

tél. 03 88 73 20 20

• Adar du Kochersberg

tél. 03 88 69 63 44

• Adar de la Plaine de l'Ill

tél. 03 88 74 13 13

• Adar du Vignoble

tél. 03 88 95 50 62

• Adar de la Montagne

tél. 03 88 97 08 94

• Altkirch

tél. 03 89 08 97 60

• Biopôle Colmar

tél. 03 89 20 97 41

FORÊT

GESTION DURABLE

Amélioration foncière dans les forêts privées d'Alsace

Depuis le 1^{er} janvier 2015,

Bois et Forêts 67 et Forêts

Services 68 ne forment plus

qu'une seule entité, « Forestiers d'Alsace ». Le dispositif foncier

reste inchangé.

Dans le Haut-Rhin, il est financé en totalité par le Conseil régional d'Alsace. Pour le Bas-Rhin, le financement se fait conjointement entre le Conseil régional d'Alsace pour la partie versement des primes, et le Conseil général du Bas-Rhin pour la partie animation.

Bilan de l'animation en 2014 dans le Bas-Rhin

Les propriétaires forestiers ont pu bénéficier des services de Marc Debus lors de cinq réunions d'information sur le dispositif foncier, et différents outils ont été mis à leur disposition (réunions techniques, visites conseils, amélioration de la desserte, chantiers concertés...). Ils ont été presque 200 à participer à ces rencontres du soir à Rosteig, Erstein, Breitenbach, Obermodern et Obersteinbach. 44 propriétaires ont pu recevoir une prime pour 115 parcelles concernées (44 ha). Outre la prime, c'est une soixantaine de propriétaires qui a bénéficié des conseils d'un technicien animateur.

Plusieurs dizaines d'hectares de forêts s'en trouvent améliorées : réductions d'enclaves, agrandissements... Il faut dire que le renouvellement des baux

Bilan de l'animation en 2014 dans le Haut-Rhin

de chasse l'automne 2014 a donné des ailes à quelques propriétaires très motivés ! En 2015, Forestiers d'Alsace retournera dans les Vosges du Nord, mais également dans la Vallée de la Bruche, le Piémont et Plaine de Ill et le Val de Ville.

Le programme d'animation 2013-2015 se poursuit dans le Haut-Rhin. En 2014, les propriétaires forestiers privés ont bénéficié des conseils et de l'appui de Christophe Doumax lors de 19 réunions d'information réparties dans les 4 Plans de Développement de Massif (PDM) qui compte le département. Près de 500 propriétaires ont participé à ces réunions du soir. Autour du thème de l'amélioration foncière, d'autres sujets sont abordés (amélioration de la desserte, droit de préférence, chantiers concertés, fiscalité forestière...). Pour réduire le morcellement, différents outils existent comme par exemple, la prime à l'agrandissement, et le contact des propriétaires voisins lors d'une vente.

En 2014, 49 propriétaires ont bénéficié d'une prime à l'agrandissement des unités de gestion. 164 parcelles primées (44 ha) sont ainsi gérées durablement. Pour la dernière année du dispositif, le rythme des réunions restera soutenu pour diffuser l'information au plus grand nombre. Forestiers d'Alsace est à votre service pour étudier tous vos projets

d'acquisitions de forêts et vous propose un service d'estimation et de repérage de parcelles forestières. Près de 500 parcelles forestières à vendre sont référencées sur le site www.forestiersdalsace.fr.

Marc Debus,

tél. 06 31 07 97 72

Christophe Doumax,

tél. 06 07 23 47 22

Forestiers d'Alsace



Forestiers d'Alsace

La nouvelle association de développement forestier

A l'instar des chambres d'agriculture alsaciennes, les responsables Bois et Forêts 67 et leurs homologues haut-rhinois de Forêts-Services 68 ont décidé de créer un groupement de développement forestier régional.



FORESTIERS D'ALSACE

Pourquoi cette création ?

La nouvelle fédération régionale qui remplacera les fédérations départementales en 2015, va permettre :

- Une meilleure adaptation de toutes nos actions à l'évolution régionale des politiques des collectivités territoriales et de l'Etat. Elle devra contribuer au renforcement des services de proximité proposés dans le cadre d'associations forestières locales,
 - Une mutualisation des compétences et de nos supports de communication (bulletins d'information, site Internet, dépliants ...),
 - Une nécessaire réduction des coûts de fonctionnement.
 - Un partenariat unique et consolidé pour la Chambre d'agriculture et le Centre Régional de la Propriété forestière,
 - Une cohérence au sein de notre fédération Forêt Privée d'Alsace avec 1 syndicat régional, 1 coopérative forestière régionale, 1 groupement de développement régional,
 - Une collaboration conviviale entre propriétaires forestiers alsaciens qui partagent une identité et une passion commune.
- Quelles sont les missions de Forestiers d'Alsace ?
- L'association a pour objet de regrouper les propriétaires forestiers et leurs associations, de promouvoir, de coordonner et de mener toutes actions de développement forestier dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle des forêts. Les actions prioritaires sont : le conseil technique, l'animation des associations regroupant les propriétaires privés, l'amélioration de la structure foncière, l'étude de tous projets collectifs de développement, et la formation des propriétaires forestiers.

Quels sont les changements pour les adhérents de Bois et Forêts et des associations forestières locales ?

Pour les adhérents d'une association forestière locale comme celle de la vallée de la Bruche, rien ne change. En payant une cotisation inchangée à l'association, ils deviendront membre de Forestiers d'Alsace. Les propriétaires forestiers qui étaient directement membres de Bois et Forêts, seront invités à adhérer à Forestiers d'Alsace. Les services rendus jusqu'à présent par le groupement bas-rhinois seront intégralement assurés par la nouvelle fédération régionale à partir de début 2015. Les conseillers forestiers conservent leur territorialité et leurs missions.

Après la création d'une association forestière dans la vallée de la Bruche au mois de juin, d'autres devraient suivre dans le Val de Villé, les Vosges du Nord, la Plaine de l'Ill et le Ried ...

L'entente exemplaire et constructive entre les responsables forestiers bas-rhinois et haut-rhinois a permis en quelques mois, la création de la nouvelle association régionale forte de plus de 1.500 membres. Ils ont suivi la recommandation d'Antoine de Saint-Exupéry :

*« Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir,
mais de le rendre possible »*

Forestiers d'Alsace
Maison de l'Agriculture
2, rue de Rome 67309 SCHILTIGHEIM
Tél 03 88 19 17 92